

CAHIER DES CHARGES ORGANISATION COUPES DE FRANCE DES LIGUES DE WATER-POLO

Les coupes de France inter-ligues doivent être considérés comme des compétitions de références pour les catégories U12G, U14G, U16/U17 et U15F. La qualité d'organisation de ces compétitions doit permettre à chaque poloïstes d'appréhender au mieux la rigueur et l'exigence d'une phase finale de compétition nationale.

CONDITIONS D'ORGANISATION

Mise en place d'un comité d'organisation (CO)

- Pour la mise en commun des ressources des institutions impliquées dans la conduite de cette organisation.
- CO pouvant être composé d'un représentant : club, ligue, comité, FFN, collectivités territoriales, DRJAJES,...
- Désignation d'un référent, responsable de l'organisation.

Personnes ressources devant être présente durant la durée de la compétition :

- Un responsable de l'organisation
- Un responsable des officiels de table
- Un responsable du secrétariat (gestion et diffusion des résultats)
- Un speaker

Le comité d'organisation s'engage à fournir durant toute la durée de la compétition les conditions d'organisation suivantes :

Dispositions matériels et techniques

- Champ de jeu 25 m x 12,5 m minimum en U12G, et 25m x 15m pour les U14G, U15F et 25m x 20m pour les U16/U17G
- Profondeur 1,80m minimum
- Un panneau d'affichage électronique comprenant : le temps général, le score, les périodes, les exclusions.
- 4 drapeaux (un bleu, un blanc, un jaune et un rouge),
- Un sifflet pour signaler les fins de périodes, de temps morts et la 3ème faute personnelle sur penalty,
- Un signal sonore, pour signaler la fin des 28 et 18 secondes de possession continue du ballon
- Un signal sonore à destination des équipes pour demander les temps morts.
- 1 chrono 28 sec et 18 sec de temps de possession de balle.

- Marquage jaune, rouge, blanc placé respectivement à 2m, 6m, ligne médiane, zone d'exclusion de chaque côté du bassin, Pénalty 5m, zone de remplacement bord de bassin "flying substitution
- Une sonorisation du bassin
- Mobilisation du nombre de bénévoles nécessaire à la bonne organisation de la compétition
- Prévoir une surveillance médicale (médecin, premiers secours) à destination des joueurs, bénévoles, public, ... durant toute la durée de la compétition.
- Prévoir un dispositif de sécurité, pour la gestion du public.
- Des bouteilles d'eau en quantité suffisante durant toute la durée de la compétition.
- Les matches seront joués avec des ballons de marques Watco, fournis par la FFN.

Mise à disposition de locaux annexes

- Un vestiaire collectif identifié pour chaque équipe pouvant être fermé à clé.
- Un espace avec vestiaires à destination des arbitres et délégués.
- Un espace à destination des officiels de table.
- Un local secrétariat situé à proximité du bassin, disposant du matériel nécessaire pour l'organisation de la compétition, la gestion et la diffusion des résultats.
- Un local infirmerie durant toute la durée de la compétition avec du matériel de premier secours
- Une signalisation indiquant les vestiaires, infirmerie, bassin, ...

Dispositions d'organisation

- Organiser une réunion technique avec la présence obligatoire des officiels et d'un représentant de chaque équipe au minimum, 1h avant le début de la compétition.
- Réaliser un programme de la compétition à faire valider par la direction technique 1 mois avant la compétition. Aucune modification ne sera autorisée sans validation de la direction technique.
- Remettre un programme à chaque officiel et chaque équipe lors de la réunion technique.
- Communiquer les résultats, classement, informations techniques, sanctions, au plus tard 30 minutes après chaque rencontre.
- Prévoir une présentation des équipes pour les matches de classement.
- Prévoir une cérémonie de remise des récompenses à l'issue de la compétition. Les coupes et médailles seront fournis par la FFN.
- Prévoir durant la compétition, un vin d'honneur, repas, buffet, ... à destination des partenaires locaux, élus, officiels, clubs, représentant de la FFN.

Mise à disposition du bassin

- L'ensemble des créneaux horaires proposé durant toute la durée de la compétition, doit permettre un temps de repos minimum de 2h entre chaque match pour toutes les équipes.
- Le bassin en configuration de compétition doit être accessible aux équipes au minimum 45 minutes avant le 1^{er} match.
- Prévoir une période d'entraînement la veille de la compétition pour les équipes présentes.

DISPOSITIONS LOGISTIQUES

Transports / hébergement

- Le comité d'organisation local devra fournir aux équipes participantes, arbitres, délégués, toutes les informations utiles à l'organisation de leur déplacement : gares, aéroports, liste d'hôtels, restaurants,...
- Le comité d'organisation local doit proposer un type d'hébergement en pension complète.
- Le comité d'organisation local doit prévoir les déplacements de toutes les équipes et officiels du lieu d'hébergement à la piscine, de la gare/aéroport au lieu d'hébergement, durant toutes la durée de la compétition dès lors qu'elles sont dans un hôtel proposé par l'organisation.

COMMUNICATION

- La FFN réalisera une affiche afin de pouvoir communiquer sur l'évènement
- La FFN réalisera un communiqué de presse comprenant des informations sur le niveau de la compétition, les équipes participantes, les moments forts de la compétition, toutes informations utiles transmises par le comité d'organisation.
- Le comité d'organisation devra diffuser le communiqué de presse à l'ensemble de la presse local, collectivités territoriales, partenaires, ...
- Le comité d'organisation devra solliciter les collectivités territoriales pour relayer l'information via leurs propres supports de communication (site internet, panneau Decaux, journal municipal, ...)
- La liste des partenaires du comité d'organisation devra être transmise au département water-polo de la FFN 2 mois avant le début de la compétition.

OFFICIELS

Ci-dessous les modalités de gestion et désignation des officiels pour les différentes coupes de France de Liges

Coupe de France des Liges U15 filles

- Désignation et gestion des officiels de table par la Ligue organisatrice
- Chaque Ligue ou inter Ligue doit désigner un arbitre
- Désignation des délégués par la FFN

Coupe de France des Liges U12 et U14 garçons

- Chaque Ligue doit désigner* un arbitre

- Les officiels de table seront désignés parmi les joueurs du match précédent, sous contrôle du délégué.

Coupe de France des Liges U16/U17 garçons

- Chaque Ligue doit désigner* un arbitre
- Désignation et gestion des officiels de table par la Ligue organisatrice
- Désignation de deux délégués par la FFN

*Ces compétitions étant identifiées comme support pour le passage de l'examen fédéral, le profil des candidats devra être transmis à l'Organisme Paritaire de désignation des arbitres pour validation

CANDIDATURE ORGANISATION COUPE DE FRANCE DES LIGUES DE WATER POLO

Catégorie :

Ligue organisatrice :

Club organisateur :

Tel :

Nom du correspondant :

Lieu de la compétition :

Adresse :

Je soussigné _____ reconnais avoir pris connaissance et être en mesure de répondre favorablement à l'ensemble des dispositions contenus dans le « Cahier des charges organisation des Coupes de France de Ligues » ci-joint.

Le : _____ à :

Signature :

Dimensions du bassin :

Tarif pension complète :

Merci de nous indiquer les créneaux horaires prévus :

Jour	Matin	Après-midi

REGLEMENT ANNUEL WATER-POLO

A retourner par mail à l'adresse : waterpolo@ffnatation.fr